

Nous sommes là pour vous aider



ASSOCIATIONS



COMPTE-RENDU FINANCIER DE SUBVENTION

(arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations)

Le compte-rendu a pour objet la description des opérations comptables qui attestent de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

Ce compte-rendu est à retourner à l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée.

Il doit obligatoirement être établi, avant toute nouvelle demande de subvention.

Il doit être accompagné du dernier rapport annuel d'activité et des comptes approuvés du dernier exercice clos.

Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Le compte rendu financier est composé de trois feuillets :

1. un bilan qualitatif de l'action
2. un tableau de données chiffrées
3. l'annexe explicative du tableau

Ces fiches peuvent être adaptées par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

Article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (extraits) :

« Lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, l'organisme de droit privé bénéficiaire doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Le compte rendu financier est déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

Le budget et les comptes de tout organisme de droit privé ayant reçu une subvention, la convention prévue au présent article et le compte rendu financier de la subvention doivent être communiqués à toute personne qui en fait la demande par l'autorité administrative ayant attribué la subvention ou celles qui les détiennent, dans les conditions prévues par la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 précitée. »

1. Bilan qualitatif de l'action réalisée

Identification :

Nom : Médiateur social en santé itinérant 2021 Cayenne Matcury, Ferrière-Montjol

Numéro SIRET : 4 | 8 | 8 | 3 | 0 | 8 | 4 | 7 | 9 | 0 | 0 | 2 | 8 |

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W | 9 | C | 1 | 0 | 0 | 1 | 3 | 3 | 3 | | | | |

Pour une association régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de l'inscription au registre des Associations : | | | | | | |

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Nos équipes ont investi différents quartiers sur des sorties mobiles sur des questions d'accès aux droits et aux soins

Les médiateurs ont accompagné les personnes pour l'accès au système de santé, traitement, prise en charge et identification des obstacles à leur entrée et maintien dans le soin

Les visites hospitalières ont été nombreuses. Un soutien moral s'est souvent avéré nécessaire en plus des accompagnements administratifs.

Un médiateur est présent lors de l'annonce de la pathologie, notamment pour les questions interprétariat et de médiation entre soignants et patients.

L'expérience des médiateurs de DAAC fait que nous possédons une très bonne connaissance de l'ensemble des démarches à effectuer, notamment pour ce qui concerne les retours des patients.

Le médiateur « étant celui qui reste » permet de développer un lien entre les soignants (turn over) ce qui facilite la prise en charge du patient.

Les sorties mobiles ont permis d'identifier des problématiques d'accès à l'eau, à l'électricité, au logement et la scolarité.

CAYENNE

L'EQUIPE EMSI (Équipe de Médiation Sociale Itinérante)

Les équipes de médiateur-trice-s et bénévoles se sont déplacés dans 5 quartiers à 13 reprises dans la commune de Cayenne en 2021.

Bénévoles et salariés ont mené des actions par équipes de 2 jusqu'à 8 personnes. Lors des permanences sociales mobile par exemple, l'équipe se divise en trois :

- Un binôme pour la mobilisation autour du lieu de l'action
- Une personne à l'accueil pour les renseignements et orientations
- Un voir deux binômes pour l'accompagnement des démarches
- Une personne pour de l'animation, généralement pour tester ses connaissances et acquérir par la même occasion de nouvelles.

Maraude de prévention :

9 maraudes ont été menées dans 4 quartiers de Cayenne.

Médiateur-trice-s et bénévoles mènent un réel travail « d'ALLER VERS » : informations individualisées dans les langues maternelle, sensibilisation à la prévention, incitation aux respects des gestes barrières et au dépistage pour les personnes symptomatiques et vaccination.

Seul ou accompagné d'un partenariat, nous avons sillonnés les quartiers en voiture et en porte-à-porte, muni d'une sono, d'un mégaphone et de flyer de prévention.

Ayant une expertise de terrains, nous avons une facilité d'accès dans la plupart des quartiers. Connus et reconnus, depuis des années, nous avons instaurés des liens de confiance d'où notre facilité dans la transmission de messages de préventions.

Équipe Mobile Sanitaire / dépistage Covid:

Nous avons participé à 1 EMS sur 1 quartiers.

La veille et durant chaque action, l'équipe part en mobilisation dans le quartier retenu pour informer de l'action, sensibiliser aux dépistages, et rassurer les plus craintifs.

Connu et reconnu, nous avons depuis des années instaurées des liens de confiance d'où notre facilité de transmettre des messages de préventions.

En 2021, nous avons mené plusieurs actions liées à la lutte contre le Covid entre autres maladies. Ayant une expertise de terrains, nous avons une facilité d'accès dans la plupart des quartiers.

Les outils ou messages n'étant pas toujours adapté à la population ou au territoire guyanais, les médiateur-trices transmettent des messages clairs en prenant en compte les différentes représentations que peuvent se faire les communautés.

Accompagnement aux diverses démarches administrative

Cette année encore, nous avons poursuivi tant bien que mal à accompagner les bénéficiaires sur la ville de Cayenne. Nos équipes ont accompagné près de 900 personnes dans leurs parcours d'accès aux droits.

Dans nos locaux, dans les quartiers ou par téléphone, nous avons fait notre maximum afin de répondre à toutes les demandes.

Le téléphone est un outils primordiale nécessaire à assurer les suivis des démarches entamés. Pour cela, chaque médiateur est muni d'un téléphone portable ayant whatsapp, ce qui permet d'être en lien constant avec les personnes. Les 6 médiateurs-trice-s, basé sur l'île de Cayenne, interviennent sur la ville de Cayenne.

211	Séjours
357	CGSS
131	Scolarité
48	Demandes de logement
117	Insertions (CAF, pôle emploi)
176	Autres administratifs
103	Orientations

475 accompagnements physique ont été réalisé dans diverses structures administrative de l'île de Cayenne.

Étude au cas par cas, accompagnement individualisé, médiation, traduction auprès des administrations, travail en lien avec les services médico-sociaux pour favoriser les suivis sociaux et l'ouverture des droits...

Un système de navette a été mis en place par l'association depuis plusieurs années afin de diminuer le nombre de personnes éloignées des droits.

198 navettes en 2021.

L'accompagnement concerne essentiellement les personnes en grande précarité ou en difficultés d'accès aux droits ou à la santé. Il se fait de manière individualisée, suite au diagnostic du médiateur.

Certaines personnes accompagnées sont suivies régulièrement par le médiateur par la suite.

Le suivi permet le maintien dans leurs différents parcours.

Cependant, ce système de navette revient à un coup très élevé dans les finances de DAAC. Pour cela, pour 2022, nous menons une réflexion sur l'autonomisation des personnes pour diminuer les coûts, tout en maintenant chacun dans leurs parcours.

Mise à disposition de plaquettes partenaires / dispositifs

En début d'année, une équipe de 4 salariés, bénévoles et stagiaires se sont déplacés dans plusieurs structure de la ville de Cayenne, comme la PMI de Ronjon, la Croix Rouge Française, ASFMF, la CGSS, Entr'Aides... afin de se présenter et présenter les missions de DAAC sur le territoire. Par la même occasion, afin de faciliter les futures orientations, nous avons récupéré diverses plaquettes, flyers de ses institutions et pour certains nos partenaires. En retour, nous leurs avons laissé les notre.

Médiation hospitalière

L'action du médiateur s'exerce également au sein de l'institution soignante, lorsque la rencontre entre les deux « cultures », au sens large, du patient et du soignant s'avère source de conflits ou d'incompréhensions.

Là où le discours normatif des soignants traditionnels est bloqué, le médiateur emprunte des voies différentes : non pour contraindre les personnes et leur imposer des solutions, mais en tenant compte de leur logique, pour les informer et leur permettre un choix éclairé.

Le médiateur se rend de 2 fois à 4 fois par semaine, au Centre Hospitalier, pour des visites, du suivi, rencontrer les médecins, accompagner des patients dans leurs démarches administratives pour avoir accès aux soins...

REMIRE-MONTJOLY

50 permanences sociales ont été effectuées en 2021.

Nous avons vu, reçu, accompagné, orienté 1044 personnes de la commune de Rémire.

1513 démarches diverses ont été accompagnées avec les bénéficiaires de la commune.

Nous avons également réalisé 31 visites à domicile pour les personnes les plus fragilisées.

Quelques démarches :

187	Séjours
348	CGSS
22	Demande de logement
76	Insertions (CAF, pôle emploi...)
49	Scolarisations
73	Autre administratifs
104	Orientations

301 accompagnements physiques ont été réalisés dans diverses structures administratives de l'île de Cayenne.

Étude au cas par cas, accompagnement individualisé, médiation, traduction auprès des administrations, travail en lien avec les services médico-sociaux pour favoriser les suivis sociaux et l'ouverture des droits...

Un système de navette a été mis en place par l'association depuis plusieurs années afin de diminuer le nombre de personnes éloignées des droits.

112 navettes en 2021.

L'accompagnement concerne essentiellement les personnes en grande précarité ou en difficultés d'accès aux droits ou à la santé. Il se fait de manière individualisée, suite au diagnostic du médiateur.

Certaines personnes accompagnées sont suivies régulièrement par le médiateur par la suite.

Le suivi permet le maintien dans leurs différents parcours.

Cependant, ce système de navette revient à un coût très élevé dans les finances de DAAC. Pour cela, pour 2022, nous menons une réflexion sur l'autonomisation des personnes pour diminuer les coûts, tout en maintenant chacun dans leurs parcours.

Animation

Sur parking, en face de nos locaux de la résidence Arc en Ciel, nous avons mené

1 atelier prévention sexuelle et reproductive

1 atelier ayant pour thématique « Fausse croyance VIH », une scénette a été jouée par 2 médiateurs et 3 stagiaires DU médiation, accueilli dans notre structure.

L'idée est d'animer le quartier, tester les connaissances du public sur différentes thématiques en questionnant, donnant son avis, acquérir des connaissances en ayant les bonnes informations et faire connaître l'association.

Atelier cuisine

A l'initiative de 2 stagiaires de l'université de Guyane, en carrière sociale-animation culturelle, en faveur des habitants du quartier de la résidence Arc-en-ciel a été mis en place en partenariat avec l'association Récup bouf.

L'atelier a été réalisé à partir de produits récupérés, gratuitement, en grande surface.

2 hommes et 4 femmes ont participé à cette action.

Mobilisation et formation bénévoles

Depuis toujours DAAC s'appuie sur son réseau de bénévoles mais également sur son réseau relais communautaire pour mieux prendre en compte les besoins des populations.

Quand l'opportunité se présente, nous les inscrivons systématiquement aux formations, le plus souvent proposé par GPS afin de maintenir des connaissances de base.

Les bénévoles les plus actifs, sont quotidiennement aux côtés des équipes, ce qui fait la force de DAAC.

Journée Mondiale de Lutte contre le Sida

A la résidence Arc-en-ciel, nous avons mener un stand de préventions et animations.

150 préservatifs distribués

8 informations sur les différents modes de protections et contraceptions.

FLE

Cette année, deux groupes de 12 personnes, de niveau différent, ont bénéficié de cours de Français Langue Étrangère dans nos locaux.

Les cours ont été assuré, en parti, par un bénévole actif qui est également trésorier de DAAC. La demande d'apprentissage de la langue française est constante mais nous ne pouvons malheureusement, pour l'instant, accueillir plus du fait des mesures sanitaires et surtout du manque de créneaux disponible des locaux, trop petit.

Une cérémonie de fin de programme ainsi d'une remise d'attestation a été organisé par le bureau de DAAC.

MATOURY

L'EQUIPE EMSI (Équipe de Médiation Sociale Itinérante) a mené différentes missions dans la commune de Matoury. Nous continuons fortement à être mobilisés sur différentes actions partenariales sur la commune.

En 2021, de janvier à décembre, nous avons accompagné 1812 femmes et 1127 hommes et 13 enfants sur le territoire de Matoury. Soit un total de 2952 personnes.

L'équipe de médiateur-trice-s et bénévoles ont mené 11 sorties mobiles dans les quartiers de Matoury dont une expérimentale hors CLS.

81 permanences sociales ont été effectué dans nos locaux situé à Cogneau Lamirande.

Accompagnement aux diverses démarches administratives

Cette année encore, nous avons accompagné les bénéficiaires sur la commune de Matoury. Nos équipes ont accompagné près de 1700 personnes dans leurs parcours d'accès aux droits.

Dans nos locaux, dans les quartiers ou par téléphone, nous avons fait notre maximum afin de répondre à toutes les demandes.

Le téléphone est un outils primordiale nécessaire à assurer les suivis des démarches entamés. Pour cela, chaque médiateur est muni d'un téléphone portable ayant whatsapp, ce qui permet d'être en lien constant avec les personnes. Les 6 médiateurs-trice-s, basé sur l'île de Cayenne, interviennent sur la ville de Cayenne.

2267 démarches ont été accompagnés par les équipes de DAAC en 2021.

Quelques démarches :

242 Séjours

1487 CGSS

49 Demande de logements

168 Insertions (CAF, pôle emploi...)

89 Scolarités

42 Autres administratifs

231 Orientations

Les mardis matin, au local de Cogneau, l'équipe de la Croix Rouge maintien la permanence : Accueil sociale par les équipes de DAAC, dépistage et rattrapage vaccinal par la Croix rouge. Toujours une très forte affluence lors

de ses permanences.

Au mois de juin a débuté une permanence avec une Sage-femme de la Croix-rouge les mardis après-midi de 13h30- 16h30 pour un public âgé de 16 à 25 ans pour des consultations et contraceptions.

235 accompagnements physique ont été réalisé dans diverses structures administrative de l'île de Cayenne.

Étude au cas par cas, accompagnement individualisé, médiation, traduction auprès des administrations, travail en lien avec les services médico-sociaux pour favoriser les suivis sociaux et l'ouverture des droits...

Un système de navette a été mis en place par l'association depuis plusieurs années afin de diminuer le nombre de personnes éloignées des droits.

152 navettes en 2021.

L'accompagnement concerne essentiellement les personnes en grande précarité ou en difficultés d'accès aux droits ou à la santé. Il se fait de manière individualisée, suite au diagnostic du médiateur.

Certaines personnes accompagnées sont suivies régulièrement par le médiateur par la suite.

Le suivi permet le maintien dans leurs différents parcours.

Cependant, ce système de navette revient à un coup très élevé dans les finances de DAAC. Pour cela, pour 2022, nous menons une réflexion sur l'autonomisation des personnes pour diminuer les coûts, tout en maintenant chacun dans leurs parcours.

Maraude, mobilisation dépistage covid:

3 maraudes ont été menées dans 2 quartiers de Matoury.

Seul ou accompagné d'un partenaire, nous avons sillonné les quartiers en voiture et en porte-à -porte, muni d'une sono, d'un mégaphone et de flyer de prévention et mobilisation dépistage Covid. Par la même occasion, distribution de masques.

Les équipes répondent aux interrogations posées des habitants, les rassurent, les informent sur l'évolution des de la pandémie.

Équipe Mobile Sanitaire / dépistage Covid:

Nous avons participé à 2 EMS et dépistages dans 2 quartiers

En lien direct avec les partenaires institutionnelles et associatifs, les équipes de DAAC sont répartis sur les actions en fonction des besoins en effectifs, des communautés et connaissance de territoire, sur les différentes actions.

La veille et ou durant chaque action, l'équipe est en mobilisation dans le quartier pour informer de l'action, inciter aux dépistages, et rassurer les plus craintifs.

Mobilisation et formation bénévoles

DAAC s'appuie sur la force vive que sont nos bénévoles mais également sur son réseau de relais communautaire pour mieux prendre en compte les besoins des populations et mener à bien les actions.

Des mises à jour régulière en interne, et externes, des formations « accès aux droits », soins, séjours ont été animées par les médiateurs.

Sidaction

Sur la commune de Matoury, une action collective dans le quartier de Balata.

CACL, avec des enquêtes en santé mentale,

Le Covid truck pour du dépistage Covid, DAAC sur de la vente solidaire et le DSU de Matoury en coordination de l'action et protocole d'accueil du public.

DAAC a reçu un don de vêtement de la Croix-Rouge, qui nous a autorisé à les vendre pour la 1€ symbolique par pièces. Une grande participation du public. La totalité des dons ont été versé à Sidaction.

Journée Mondiale de lutte contre le Sida

Matoury, 2 actions en partenariat avec le DSU / CRF/Entraide :

50 personnes touchées

Théâtre forum, salariés et bénévoles de DAAC

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

>6000

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Janvier à décembre 2021							
Quartiers	Type de sortie	Femmes	Hommes	Préservatifs	Kits hygiènes	Masques	Commentaires
Mango	Maraude	10	12	100		100	Passage dans les structures, présenter l'asso et les actions, PMI, CRF, CCAS, Arbre fromager
Mango	Maraude	12	20		17	1	Constat de déchet +++ / pas d'au potable sur une parcelle du quartier où vivent quelques familles
Mango	Sortie Mobile	21	16	180			+++ de distribution de formulaire d'ouverture de droits sécurité sociale, +++ de questionnaire sur la prévention covid et fausses croyances
Mont-Baduel	Maraude	5	10	439		10	+++ de pluie
Piste Tarzan	EMS	18	12	250		12	Vaccination covid – mobilisation des habitants
Piste Tarzan	Maraude	15	4				Population encore très craintive à la vaccination Covid,
Piste Tarzan	Maraude	7	2	25		1	mobilisation vaccination
Piste Tarzan		35	23				+++ de pluie / mobilisation vaccination - population encore très craintive à la vaccination
Piste Tarzan	Maraude	65	85	150	0	0	Demande de permanence sociale dans le quartier-partenariat CRF
Juillet à décembre 2021							
Piste Tarzan	Maraude	65	85	150	0	0	Demande de permanence sociale dans le quartier-partenariat CRF
Village Chinois	Maraude	3	18	120			Action de sensibilisation auprès des pêcheurs, +++ de rupture d'accès aux droits, orientation vers les équipes de vaccination covid à la maison de quartier
Stade scolaire	Futsal prévention	30	50				Stand trop petit - partenariat ARS et ville de Cayenne
Nova Parc	Sortie mobile	18	21	160		170	15 Tests antigéniques distribués
Village Chinois	Maraude	33	29	180		100	Mobilisation vaccination covid. Action de vaccination dans la maison de quartier,
	TOTAL	337	387	1754	17	394	

De Janvier à juin 2021								
Quartiers	Type de sortie	Femmes	Hommes	Préservatifs	Kits hygiènes	Masque (boîte de 100)	Atelier	Commentaires
Manguiers	Maraude	17	15		28	23		* Beaucoup de passage d'association mais toujours pas d'ouverture de couverture santé * Des demande de colis alimentaire ont été faite auprès de l'asso de quartier et d'autre de passage mais à ce jour, pas de colis.
BP	Permanence sociale	18	3	45	2	1	1	Distribution de vêtement – théâtre forum VIH- 5 participants
BP	Maraude	57	32	90	3	6		Mobilisation à la vaccination
	TOTAL	92	50	135	33	30	1	

De Janvier à décembre 2021								
Quartiers	Type de sortie	Femmes	Hommes	Préservatifs	Kits hygiènes	Masque	Atelier	Commentaires
Sainte-Rose de Lima	Permanence sociale	15	28			4		
Cité soleil	Permanence sociale	9	9	60		1		
Ferme Marina	Permanence sociale	15	4	225		2	1	Atelier sur les moyens de contraception
Gonave	Permanence sociale	23	28	300		2	4	Partenariat : IFSI + CACL / Atelier en prévention sexuelle et reproductive – Tabou -la palette contraceptive – covid
Bourg de Matoury	EMS	12	5	65		1	1	Dépistage covid avec DSU et Covid Truck / atelier prévention covid
Balata	EMS							Médiatrice demande renfort pour les démarche d'accès droit soins – Sidaction : vente de vêtement à 1 € symbolique – dépistage avec Covid truck – DSU présent – questionnaire CACL sur la santé mentale
Chaumière	Permanence sociale	27	18	180		5		+++ de pluie - certaines routes inondées- plusieurs orientation vers DAAC
Balata	Maraude	68	34			8		Mobilisation vaccination – quartier encore très craintif à la vaccination -
Balata	Maraude	83	67	300		10		Mobilisation vaccination – quartier encore très craintif à la vaccination -
Savane	Maraude	48	43	140		6		Mobilisation vaccination – quartier encore très craintif à la vaccination -
Stoupan	Permanence sociale	26	7			3		+++ de demande de fourniture scolaire - demande de rencontre avec des AS - très craintif à la vaccination covid
Cogneau	Ateliers cuisine	4	3				1	Avec Récup bouff
Sainte Rose de Lima	Sortie expérimentale hors CLS)	6	4			40		15 tests antigénique distribués
	TOTAL	336	250	1270		0	82	7

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Les objectifs de l'action menée seront totalement pondérés par la crise de la Covid, de plus les indicateurs sur cette période intégrant la crise de la Covid ne semble plus aussi pertinent

INDICATEURS DE MOYENS

- Temps dédié à la médiation en santé à Cayenne/Matoury/Remire-Montjoly a été dépassé du fait de la crise de la Covid en 2021

- Temps dédié aux actions collectives et partenariales a été dépassé du fait de la crise de la Covid en 2021

INDICATEURS COMMUNAUTAIRES

- Nombre de diagnostics sociaux réalisés à Cayenne : 0 du fait de l'urgence sur la seconde partie de l'action

- Nombre de personnes mobilisées sur les actions collectives dans les quartiers l'objectif ne pouvait pas être atteint du fait des préconisations liées à la Covid, cependant nous avons enregistré 2 embauches dans les communautés d'interventions

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT:

Nous avons, lors de l'année 2021 comme de l'année 2022 eu énormément de mal à renforcer le partenariat sur nos actions, pour autant sur cette période, nous avons mis en place un partenariat conséquent avec la CAF et signé une convention avec l'association Récup/Bouffe mais aussi avec l'association DrepaGuyane qui travaille autour de la Drépanocytose par la mise en place de journées de test dans nos locaux

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES :

Nombre de projets initiés et menés par les habitants eux-mêmes, l'indicateur n'est pas pertinent sur cette période

2. Tableau de synthèse¹.

Exercice 2021

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 – Achat	4356	4224	97	70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	6000	1500	25
				73 – Dotations et produits de tarification			
Achats matières et fournitures	1500	1436	96	74- Subventions d'exploitation²	179675	183824	
Autres fournitures	2856	2788	98	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
61 - Services extérieurs	15000	16872	112	-ARS	36000	36000	100
Locations	12000	13095	109	-Politique de la ville	29000	29000	100
Entretien et réparation	2000	2980	149	Région(s) :			
Assurance	1000	797	80	-			
Documentation				Département(s) :			
				-			
62 - Autres services extérieurs	12000	12475	104	Intercommunalité(s) : EPCI ³			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6000	6000	100	-			
Publicité, publication	1000	1000	100	CACL	26000	26000	100
Déplacements, missions	3000	4365	146	Commune(s) :			
Services bancaires, autres	2000	1110	56	-Matoury	9000	9000	100
63 - Impôts et taxes	1300	1300	100	-Cayenne	11800	11800	
Impôts et taxes sur rémunération				Organismes sociaux (détailler) :			
Autres impôts et taxes	1300	1300	100	-CAF	14000	14000	100
				Fonds européens			
64- Charges de personnel	148169	147838	100	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	24875	29024	117
Rémunération des personnels	104439	104439	100				
Charges sociales	36730	36730	100	Autres établissements publics			
Autres charges de personnel	7000	6669	95	Aides privées	29000	29000	100
65- Autres charges de gestion courante	5000	5000	100	75 - Autres produits de gestion courante	150	150	100
				Dont cotisations, dons manuels ou legs	150	150	100
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				77- Produits exceptionnels			
68- Dotation aux amortissements				78 – Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
CHARGES INDIRECTES AFFECTEES A L'ACTION				RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION			
Charges fixes de fonctionnement				Déficit	0	2235	
Frais financiers							
Autres							
Total des charges	185825	187709	101	Total des produits	185825	187709	101
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁴							
86- Emplois des contributions volontaires en nature	8000	8768	110	87 - Contributions volontaires en nature	8000	8768	110
860- Secours en nature				870- Bénévolat	8000	8768	110
861- Mise à disposition gratuite de biens et services				871- Prestations en nature			
862- Prestations							
864- Personnel bénévole	8000	8768	110	875- Dons en nature			
TOTAL	193825	196477	101	TOTAL	193825	196477	101
La subvention de...26000...€ représente 13,85122717.% du Total des produits.							

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements obtenus d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

³ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁴ Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr »

3. Données chiffrées : annexe.

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

En temps normal un budget final ne peut-être aussi proche du budget prévisionnel, cependant je tiens à rappeler 2 éléments qui justifient cette anomalie

- 1- Le budget a été réalisé après avoir reçu les différents accords de nos partenaires financiers
- 2- La majorité des postes de dépenses sont des fléchages financiers dans le cadre de notre projet global sur ces territoires

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée⁵ :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e), (nom et prénom) SILVIA SHALIS VANDIM Hdi
représentant(e) légal(e) de l'association DAAC Guyane

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le 28/03/2022 à Senec-Antich

Signature

D.A.A.C Guyane
direction@daacguyane.org
Tél. 0694 28 48 53
B.P. 20290 - 97 326 Cayenne Cedex
www.daacguyane.org
Siret : 488 308 479 00028

⁵ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr »